

Genève, le 1^{er} février 2012

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Publication d'un nouveau rapport

Gestion du parc immobilier de la CIA et de la CEH

A l'occasion de la parution d'un nouveau rapport, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

jeudi 9 février 2012 à 10h30

à la salle des Fiefs

2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Monsieur Stanislas Zuin, président, Monsieur Stéphane Geiger, magistrat titulaire et Monsieur Marco Ziegler, magistrat suppléant, interviendront durant cette séance et vous présenteront un rapport relatif à la gestion du parc immobilier de la Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'instruction publique et des fonctionnaires de l'administration du canton de Genève (CIA) et de la Caisse de prévoyance du personnel des établissements publics médicaux du canton de Genève (CEH).

La CIA a pour but d'assurer les personnes au service de l'Etat de Genève et de ses institutions externes affiliées contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Outre le personnel des départements de l'Etat de Genève, elle assure également celui de 37 institutions externes dont les plus importantes sont l'Université de Genève, l'Hospice général, l'Aéroport international de Genève et le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire. La CIA est le plus grand propriétaire de logement du canton de Genève.

La CEH a pour but d'assurer ses membres contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Outre le personnel des Hôpitaux Universitaires de Genève, elle assure également celui de plusieurs institutions dont les plus importantes sont la Fondation des services d'aide et soins à domicile, les Etablissements pour l'intégration, les Cliniques genevoises de Joli-Mont et de Montana.

Sollicité par la Commission des finances du Grand Conseil, cet audit a pour objectifs principaux de s'assurer du bon fonctionnement des processus relatifs à la gestion immobilière (gestion des demandes de logements, attribution, fixation des loyers, etc.) et que la performance immobilière est en adéquation avec la politique immobilière de ces entités. Le nombre d'appartements propriété des deux caisses sur le territoire genevois représente 4.1% du parc résidentiel du canton.

Dans l'attente de vous voir nombreux à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Stanislas Zuin
Président

*Pour toute information complémentaire, prière de contacter
Monsieur Stanislas ZUIN, Président de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 93, courriel : stanislas.zuin@etat.ge.ch*